

## **Projet de pose de pavés de mémoire pour les résistants fusillés au Tir national et à Breendonk durant la Seconde Guerre mondiale, inhumés à l'« Enclos des fusillés » (Bruxelles)**

### **1. Le Tir national et l'« Enclos des fusillés »**

Après avoir été hébergé à la Caserne Dailly, un nouveau bâtiment a été construit en 1889, le long de l'actuel boulevard Reyers à Schaerbeek, pour abriter le Tir national et permettre à la Garde Civique puis à l'Armée (jusqu'en 1945) de s'entraîner à l'usage d'armes à feu dans un espace plus vaste, en l'occurrence porté à 600 mètres.

Le Tir national a été occupé durant les deux Guerres mondiales par l'armée allemande. De nombreux résistants y ont été fusillés, puis enterrés à l'« Enclos des fusillés », situé à l'arrière du bâtiment. Citons à titre d'exemple Édith Cavell et Gabrielle Petit, exécutées en 1915 et 1916, ou les frères Livchitz et Lucien Orfinger, fusillés en 1944.

Le Tir national a été démoli en avril 1963 pour faire place aux studios de la radio-télévision belge (RTBF et VRT).



L'« Enclos des fusillés » n'a pas disparu avec la démolition du Tir national, mais a été réaménagé. Il se situe à l'arrière du complexe de la radio-télévision. On y accède par le numéro 102 de la rue Colonel Bourg. Toutes les tombes des victimes de la Première Guerre mondiale, au nombre de 35, ont été désaffectées après avoir été déplacées vers d'autres cimetières. Une pierre funéraire reprenant leurs noms a été placée en lieu et place.

La liste des fusillés de la Seconde Guerre mondiale inhumés à l'« Enclos des fusillés » a été publiée dans un livret édité par l'imprimerie d'Hondt - De Grave (Bruxelles, s.d.) à la libération. Celui-ci fait état de 261 tombes identifiables sur les 365 alors recensées. Depuis, les relevés se sont affinés. Sur les 365 tombes, il resterait aujourd'hui 146 corps en place, dont 38 non identifiés. 219 ont été, au cours des ans, exhumés. Le site a été classé en 1983 par la Direction générale des Monuments et Sites de la Région de Bruxelles-Capitale et est mentionné dans la liste de l'inventaire du patrimoine qu'elle publie.



*Cérémonie commémorative du 29 mai 2016 en présence du Roi Philippe © DW – Mémoire d'Auschwitz ASBL*

Les victimes sont toutes des résistants ou des otages, d'appartenances politiques diverses. La toute grande majorité était de confession catholique puisque toutes les tombes sont marquées d'une croix, à l'exception de douze d'entre elles arborant l'étoile de David et une stèle indiquant l'origine juive de la personne inhumée. La plupart des victimes sont belges, mais des résistants d'autres nationalités sont également présents. Une stèle au milieu du cimetière marque l'emplacement d'une urne contenant les restes de victimes des camps de concentration nazis.

Le cimetière est fleuri par les autorités communales le 1<sup>er</sup> novembre de chaque année. Un pèlerinage en mémoire des anciens détenus de Breendonk et des prisonniers politiques et raciaux de la Seconde Guerre mondiale y a lieu chaque année le 4<sup>e</sup> dimanche d'avril en présence de Sa Majesté le Roi ou de son Représentant, du ministre de la Défense et de personnalités militaires, de membres du gouvernement, et de représentants d'Associations patriotiques et d'amicales de prisonniers et de déportés. D'autres commémorations organisées par des associations patriotiques s'y déroulent ponctuellement. La dernière a eu lieu, à l'initiative de la Confédération nationale des Prisonniers politiques et Ayants droits de Belgique (CNPPA), le dimanche 23 avril 2017. Notons que ces manifestations conduites en mémoire des victimes de l'occupant ayant défendu l'honneur de la nation sont de moins en moins fréquentées par les jeunes générations, celles-ci n'ayant pas connu la guerre.

Un nouveau projet architectural est aujourd'hui programmé, qui verra naître à l'emplacement et sur le pourtour des bâtiments de la radio-télévision une « Cité des médias ». Celle-ci transformera radicalement le site, la naissance d'un nouveau quartier étant annoncée. Des entreprises actives dans le domaine des médias, une cinémathèque, un musée, un parc public, des logements pour 6.000 habitants et des commerces y verront le jour. Les travaux devraient débiter cette année et s'étaler jusqu'en 2030. Le cimetière ne devrait pas être affecté par les transformations prévues, le site étant classé. On peut toutefois s'interroger sur son maintien à moyen terme. Il est en effet probable que les exhumations, somme toute régulières et nombreuses, se poursuivent. Rappelons que les tombes datant de la Première Guerre mondiale ont toutes été désaffectées. Évoquer la mémoire et les exploits des héros qui y sont ou y ont été inhumés, dans ce contexte de transformation des lieux, nous semble opportun pour réfléchir tant aux valeurs citoyennes qu'à l'existence du patrimoine mémoriel.



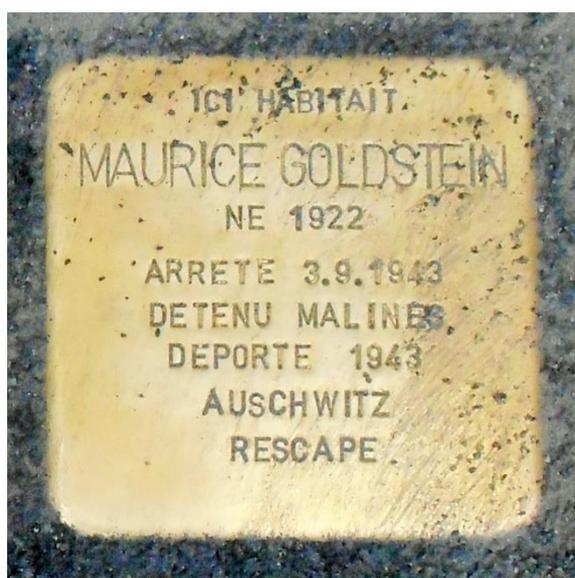
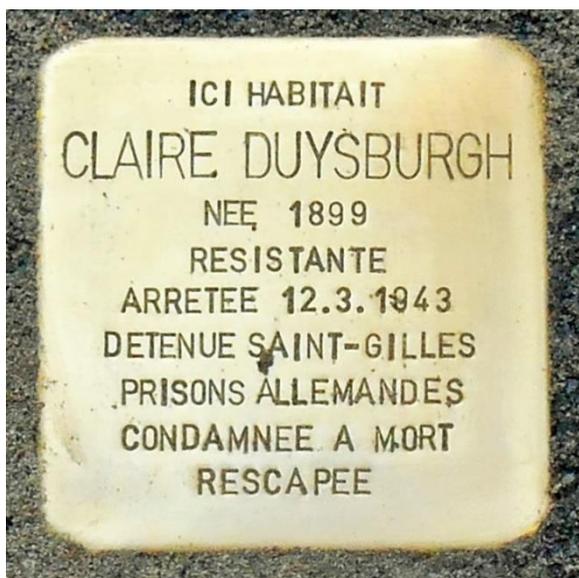
© La Libre Belgique en ligne, 2 juillet 2015

## 2. Les pavés de mémoire

Les « pavés de mémoire », *Stolpersteine* en allemand, terme qui plus précisément signifie « pierres d'achoppement », ont été imaginés par Günther Demnig, un artiste allemand né en 1947 à Berlin. À son actif, quelque 50.000 pavés, scellés de ses propres mains, ont été posés depuis 1993, pour des victimes du national-socialisme, dans 18 pays, dont environ 200 en Belgique. Chacun est positionné dans le trottoir devant la porte de la dernière adresse de la victime. Leur installation permet de rendre visible et physiquement palpable l'ampleur du nombre de personnes civiles assassinées par l'occupant. L'ensemble de ces pavés constitue un vaste monument mémoriel traversant de part en part le continent européen. Chaque pavé est recouvert d'une feuille de laiton indiquant le nom de la victime, ses date et lieu de naissance, la date de son arrestation, la date et le lieu de son assassinat ou du retour.

### 3. Notre projet de mémoire et de reconnaissance pour les victimes de l'« Enclos des fusillés »

Le projet est porté par Mémoire d'Auschwitz ASBL. Celui-ci débutera par une vérification de la liste d'identification des victimes fusillées à Breendonk ou au Tir national, inhumées à l'« Enclos des fusillés », pour lesquels des pavés seront placés. Le projet comprend toutes les victimes qui y ont été enterrées (y compris celles qui ont été exhumées). Un dossier sera constitué par nos soins pour chaque victime afin de regrouper les informations et sources disponibles (publications et archives). Le projet sera proposé aux établissements scolaires qui seront invités à participer à son développement par des travaux à réaliser en classe. La pose d'un pavé est donc également un objectif pédagogique bien concret pour développer chez les élèves une prise de conscience citoyenne.



### 4. Le « côté pluriannuel » de l'activité :

Le projet débutera par la pose de pavés pour les 87 victimes de l'« Enclos des fusillés » qui étaient domiciliées à Bruxelles au moment de leur arrestation. Près de deux années seront nécessaires, au rythme d'environ 50 pavés par an, pour finaliser leur placement. Deux années supplémentaires seront nécessaires pour poser les 108 pavés qui seraient alors encore à disposer dans le reste du pays (365 victimes en tout, mais seulement 195 adresses retrouvées [87 + 108]).

## 5. Le geste lui-même et l'activité autour (installation, dévoilement, associer les élèves... communication)

Dans un premier temps, après adaptation des cavités préalablement creusées dans les trottoirs par les ouvriers communaux, Günther Demnig y scelle les pavés en présence des autorités communales, des associations invitées, des commanditaires, des familles, des proches, de voisins et de journalistes. Il arrive que des personnalités politiques assistent également à l'événement. Nous avons ainsi eu le plaisir de rencontrer les bourgmestres Paul Magnette (Charleroi) et Joël Riguelle (Berchem-Sainte-Agathe) ainsi qu'André Flahaut, ministre du Budget, à la Fonction publique et à la Simplification administrative du Gouvernement de la Communauté française. Les promoteurs et les familles des victimes sont à cette occasion invités à prononcer quelques mots afin de raviver le souvenir et le parcours des défunts. Les élèves présentent leurs travaux. La police communale, lors des journées de pose, assure la protection des personnes présentes.



*Henri Kichka honore, au 29 rue Coenraets, la mémoire de ses parents et de ses deux sœurs, en présence notamment du ministre André Flahaut. 30 octobre 2014 © DW – Mémoire d'Auschwitz ASBL*

Dans un second temps, en général dans l'année qui suit la pose des pavés, il est prévu l'organisation d'une cérémonie officielle. Celle-ci se déroule dans les maisons communales concernées en présence du bourgmestre et des échevins, d'élèves d'établissements scolaires du secondaire, de représentants d'associations, de journalistes, et d'un large public. Les participants sont ensuite menés aux adresses des pavés, où des discours sont entendus pour rappeler la destinée des victimes.



*Cérémonie officielle de pose de pavés à Schaerbeek en mémoire des enfants d'Izieu © DW – Mémoire d'Auschwitz ASBL.*

Les établissements scolaires sont invités, comme déjà signalé, à développer un travail de mémoire. Le fruit de ces travaux de recherche menés dans les classes (par exemple le développement d'une biographie) seront mis en ligne sur le site internet dédié que nous développons et mettrons à disposition des élèves, des enseignants et des chercheurs. Au travers de ce projet, nous visons également à promouvoir l'étude de la Seconde Guerre mondiale et les enjeux des grandes questions qui traversent notre époque.

## 6. Le lien avec l'engagement de la Belgique en la matière :

Les victimes résistantes, assassinées au Tir national et à Breendonk et inhumées à l'« Enclos des fusillés » étaient des patriotes bien décidés à défendre nos valeurs démocratiques. Ils appartenaient à différents mouvements de résistance (Armée secrète, Front de l'Indépendance, Mouvement national belge, Groupe Socrate, les Insoumis...) ou à des réseaux de renseignements (Luc-Marc, Hotton, Comète...). Il y avait également des otages parmi les victimes, souvent des proches de résistants condamnés. Tous ont de fait été arrêtés en raison de la nature de leurs activités antinazies. Certaines de ces victimes sont bien connues des historiens, d'autres moins. D'une manière générale, il devrait être possible d'en apprendre davantage sur chacun d'entre eux.

Les liens entre les victimes et la Belgique montrent que ces résistants ont cherché à libérer le pays en combattant l'occupant et ses collaborateurs. Il s'agissait de défendre les idéaux fondamentaux : le droit et la justice, la liberté et la démocratie, la souveraineté du Royaume. Ce projet de pose de pavés se conçoit également comme une incitation auprès de nos concitoyens à la réflexion, pour la défense de nos valeurs les plus chères, tolérance et esprit citoyen en tête.



*Plaque commémorative apposée sur la façade du 40 rue Van Volsem à Ixelles*

## 7. Qui fait quoi ?

Mémoire d'Auschwitz ASBL, maître d'œuvre du présent projet et commanditaire des pavés, le développera en collaboration avec l'Association pour la Mémoire de la Shoah (AMS – qui gère les aspects pratiques liés à la commande, la fabrication et la pose des pavés), la Confédération nationale des Prisonniers politiques et Ayants droits de Belgique (CNPPA), et les enseignants qui souhaiteraient y participer avec leurs élèves. Ceux-ci seront invités à effectuer, avec notre aide, des recherches sur la Seconde Guerre mondiale et sur le vécu des résistants dont il est ici question. Les travaux réalisés en classe pourront être mis en ligne sur notre site web en cours d'élaboration. Le projet est ouvert aux associations qui souhaiteront nous rejoindre.

Rappelons qu'il est prévu que le projet de pose de pavés soit poursuivi au-delà de cette première année, pour honorer la mémoire de l'ensemble des victimes identifiées – dont nous possédons la dernière adresse (195 sur 365) – ayant été inhumées durant la Seconde Guerre mondiale à l'« Enclos des fusillés ». D'abord pour toutes celles ayant habité la Région bruxelloise (87 au total), puis pour toutes celles issues des deux autres régions du pays.

### **PRÉVISION POUR L'ENSEMBLE DU PROJET (2017-2021)**

Au total, 195 pavés devraient ainsi être posés (en fonction des budgets qui pourront être réunis), répartis sur 4 années, dans tout le pays. Les 50 premiers pavés seront commandés en 2017 et posés en 2018. Ensuite, 50 pavés devraient être placés en 2019, 50 en 2020 et 45 en 2021. Le lancement du projet sera annoncé par voie de presse et via les réseaux sociaux, et bien entendu auprès des membres de Mémoire d'Auschwitz, de la CNPPA, et de l'ensemble des associations patriotiques. Les établissements scolaires du pays seront contactés et invités, au cours de l'évolution du projet, à proposer à leurs élèves le parrainage de fusillés, en effectuant des recherches sur leur parcours et en assistant à la pose, au moins, de « leurs » pavés. Un livret comprenant les biographies des résistants fusillés au Tir national sera publié au terme de la campagne, et un site internet dédié sera créé. Notre compte *Facebook* sera par ailleurs alimenté en conséquence. Une commémoration sera organisée, à une date à déterminer, à laquelle le Premier ministre et le Roi ou son représentant seront invités.